



Les Nouvelles du Mouvement européen-Provence

N° Spécial – Marseille-Provence 2013

Sommaire

Marseille, Ville monde
Marseille - Provence 2013, Capitale européenne de la culture
Un bilan positif pour les villes organisatrices
Capitales européennes de la culture, les voies du succès
Brève : Stéphane Hessel

Marseille, Ville monde...

Celui qui veut découvrir Marseille doit arriver par mer, au coucher du soleil. Le spectacle est grandiose. Formes et couleurs s'estompent lentement pour faire place à une multitude de lumières qui sculptent la ville. A l'ouest, elle s'étire tel un fil qui semble se perdre dans le lointain. A l'est, elle résiste à la mer qui parvient tout de même à lui arracher quelques immenses rochers, annonciateurs des calanques. Face à lui, le port, qui l'attend, paisible et inquiétant. Mais, comme pour le rassurer, une présence se dresse sur sa droite, qui étend sur toute la ville son regard protecteur : Notre Dame de la Garde. Au fond, les collines barrent la route à tous ceux qui voudraient s'en échapper. On devine des tentatives mais toujours avortées. Marseille s'étend entre mer et collines, fière et rebelle, gaie et tragique, toujours indomptable.

Écoutons André Suarès, un de ceux qui ont le mieux parlé de Marseille : « *Celui qui naît et grandit à Marseille n'a pas le besoin d'en partir : il est déjà parti. Comme ils rencontrent tous les visages et tous les peuples de la terre, entre les allées de Meilhan et les ports, la plupart des enfants ne rêvent pas de voir le monde* ». Et pour les plus téméraires, ceux qui voudraient voir ailleurs, il poursuit et les invite « *par un matin de pierre dure, au temps de Pâques, entre avril et mars, à rester debout sur le balcon de Notre-Dame-de-la-Garde, quand souffle le mistral et que l'équinoxe joue à la balle avec les bateaux sur la mer à faire, sans quitter le roc, la traversée de la tempête la plus sèche qui soit au monde.* »

Alors comment pouvait-on imaginer que cette ville regarde vers le grand nord dont elle s'est toujours gardée, à plus forte raison vers l'Europe dont elle se méfie ? Comment pouvait-on envisager que, pour un temps, cette ville qui joue comme à plaisir avec les paradoxes en devienne capitale européenne de la culture ?

L'auteur de *Marsiho* ne déclare-t-il pas « *jamais je n'ai mieux senti qu'à Marseille combien l'art est peu de chose au prix de la vie... La force de Marseille proclame de toutes parts, qu'on ne doit pas vivre de sa pensée ; qu'il est bon d'acheter du blé ; non de vendre des vers...* ». On ne peut être plus explicite. Marseille n'aurait que faire de la culture ! Et pourtant, grecque par la naissance, cette porte de la Provence ne fut pas illustre par ses seules activités commerciales et portuaires. André Suarès le rappelle, elle fut célébrée entre autres par Strabon qui voyait en elle une nouvelle Athènes. « *Les arts et l'étude y ont fleuri à tel point que les romains, qui cultivèrent toujours leur alliance et leur amitié, allaient étudier à Marseille, pour ne pas faire le voyage d'Athènes* ».

Au plus profond d'elle-même, aussi loin que l'on remonte, Ville monde par excellence, complexe s'il en est, paradoxale jusqu'à l'outrance, Marseille, toujours en butte au pouvoir centralisateur, a toujours su faire de la vie « *un artiste incomparable, dont la fécondité renouvelle les chefs-d'œuvre à tout instant* ».

Daniel Suzan – Mouvement européen-Provence

MARSEILLE - PROVENCE 2013, Capitale européenne de la culture

En 2008, Marseille et Kosice (Slovaquie) ont été consacrées *Capitales européennes de la culture 2013* par le Conseil de l'Union européenne (UE). Les deux villes se sont engagées à programmer tout au long de l'année une série d'événements culturels exceptionnels : expositions, spectacles en tous genres, fêtes populaires, mobilisant pour ce faire musées, théâtres et tous lieux se réclamant de la culture.

Le choix de la ville de Marseille tient à plusieurs facteurs. Tout d'abord, le projet a joué l'originalité en englobant un vaste territoire, celui de la Provence : se sont en effet associées à Marseille les villes d'Aix-en-Provence, Arles, Istres, Gardanne, Martigues et Salon-de-Provence. Cette dimension territoriale est au cœur de l'identité du projet culturel et de sa programmation. Un deuxième atout a été la situation stratégique de Marseille, ville frontière entre les 27 pays de l'UE et une vingtaine d'autres pays situés sur les bords de la Méditerranée ; or en 2008, au moment du choix, les débats sur l'*Union pour la Méditerranée*, au sein de l'UE et avec les pays de la rive sud, ont valorisé la candidature de Marseille dont le projet s'est inscrit d'emblée dans une logique de dialogue interculturel.

Directeur de Publication : Jean Vergès, Président du Mouvement européen-Provence (ME-F-Provence)

Rédacteur en Chef : Daniel Suzan (ME-F-Provence)

Contact email : lesnouvelles.mep@free.fr

Secrétaire de Rédaction : Annie Giraud-Héraud (ME-F-Provence)

Ont participé à ce numéro : François Giraud-Héraud, Christiane Kaspar, Daniel Suzan

[Si vous souhaitez ne plus recevoir cette lettre, merci de le signaler par email](#)

C'est donc sous l'égide de l'UE que Marseille se développera en 2013 et affirmera son rôle de métropole internationale et de maillon clé de la coopération euro-méditerranéenne. Il faut rappeler que grâce à ses fonds structurels, l'UE soutient les actions en faveur d'un développement économique et social équilibré dans l'ensemble de ses régions. Des aides qui impliquent en retour de mettre en œuvre les recommandations de l'Union : échanger avec d'autres villes, partager l'expertise et les savoir-faire dans les relations en matière économique et sociale, s'impliquer avec les partenaires du bassin méditerranéen.

Les quelque 500 projets retenus ont mobilisé un budget de 91 millions d'euros, auquel s'ajoutent 600 millions d'euros d'investissements pour les grands équipements : 40% portés par Marseille et le restant par l'Etat, les collectivités locales, la Région, le Conseil Général, et enfin le mécénat (pour près de 3 millions d'euros). Parmi les grands chantiers mis en route, on note le *Mucem* (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), le *CEREM* (Centre Régional de l'Euro méditerranée), le *SILo* (espaces culturels du Silo d'Arenc), le *Pavillon M* (structure d'accueil et de renseignements pour les lieux à visiter). A ces grands ouvrages, s'ajoutent des réaménagements tels le *Hangar de la Joliette*, l'*Espace de la Friche Belle de Mai* ; des restaurations telle celle du *Fort St Jean* ; la création d'une « esplanade » qui transforme l'accès et la physionomie du Vieux Port, etc. Sans oublier la *Villa Méditerranée* financée par la Région « pour faire connaître et mieux comprendre la réalité complexe de la Méditerranée d'aujourd'hui et de demain ».

La présidence de l'*Association Marseille Provence 2013* (MP2013) a été confiée à Jacques Pfister, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et sa direction, d'abord à Bernard Latarjet grâce à qui la candidature a été retenue, puis à Jean-François Chougnat. Un comité de pilotage a été mis en place pour sélectionner les projets et organiser avec les collectivités locales concernées la programmation culturelle et la logistique.

Cependant, la mise en route des projets a souffert d'un manque de coordination entre ses différents acteurs et engendré des péripéties qui ont ralenti sa progression. C'est le cas, par exemple, de la grande exposition Camus qui devait être l'un des points forts de MP2013 : portée par Benjamin Stora, historien spécialiste de l'Algérie et de sa période coloniale, celui-ci s'est vu écarté en 2012 au bénéfice de Michel Onfray, philosophe, qui s'est rapidement désisté. Il n'y aura pas la grande manifestation projetée au départ mais quelques manifestations dont, jusqu'au 14 avril, une exposition de manuscrits et d'éditions originales des essais et nouvelles de Camus au Centre de Documentation Albert Camus de la Cité du Livre.

L'ouverture de cette année 2013 a été célébrée en grande pompe les 12 et 13 janvier, notamment à Aix-en-Provence et à Marseille avec la visite du Président de la Commission européenne José Manuel Barroso, du Premier ministre Jean-Marc Ayrault et de la ministre de la Culture Aurélie Filipetti, et avec une large participation du public comme en a témoigné le rassemblement de 600 000 personnes sur la totalité du territoire concerné, communes et grandes villes du département. Les festivités organisées à cette occasion ont donné à ce coup d'envoi de MP2013 une dynamique dont on ne peut qu'espérer qu'elle installe Marseille et sa région sous les projecteurs de l'actualité culturelle pendant toute l'année et qu'elle contribue aussi à son développement économique.



A 19h le feu d'artifice au dessus du MUCEM (La Provence -Photo Florian Launette)

Aujourd'hui, chacun retient son souffle. Cette année mobilisera-t-elle les 10 millions de visiteurs escomptés, prouvant ainsi l'impact du pouvoir créatif et le talent de ces artistes et architectes qui ont métamorphosé la ville ? Les retombées économiques espérées (entre 800 millions et 1 milliard d'euros) seront-elles au rendez-vous et répondront-elles aux attentes des financeurs, publics et privés ? Enfin, Marseille marquera-t-elle durablement son passage dans la lignée des capitales européennes, et verra-t-elle confirmée son ambition de « *devenir un acteur incontournable de la culture et du tourisme* » ? L'avenir le dira...

Christiane KASPAR – *Mouvement européen-Provence*

Un bilan positif pour les villes organisatrices

Les villes organisatrices de grands événements culturels en attendent des retombées économiques justifiant les investissements souvent importants réalisés à cette occasion, particulièrement en matière d'aménagement urbain. Mais le bénéfice qu'elles peuvent retirer d'une image améliorée et d'une attractivité renforcée va bien au-delà du simple afflux touristique que génère l'événement lui-même.

Le cas de Lille, capitale européenne de la culture en 2004, est emblématique. Outre le *Comité Grand Lille* regroupant les forces socio-économiques de la région et initiateur de la candidature, la Communauté urbaine, le Conseil régional et les acteurs culturels se sont mobilisés dans la rénovation du patrimoine de la ville, la création de lieux de programmation sur tout le territoire (*Maisons Folie*), l'organisation de quelques grands événements (700 000 personnes rassemblées pour la grande parade) et de plus de 2 500 manifestations réparties sur près de 200 communes. Au bilan, une image de bassin d'emploi en crise

transformée, 9 millions de visiteurs accueillis en 2004 et nombre d'actions pérennisées entretenant l'élan initial. La création du *Louvre-Lens* se situe dans cette dynamique.

Le cas de Liverpool sert aujourd'hui de référence en la matière grâce à l'étude « [Impacts 2008](#) », réalisée par l'Université de Liverpool à la demande de la commune et portant sur les effets sociaux, culturels, économiques et environnementaux de *Liverpool ECoC 2008*. Le programme de recherche, couvrant la période 2005-2010, a permis de chiffrer précisément l'impact économique de l'évènement sur l'année 2008 (9,5 millions de visites additionnelles, générant un revenu additionnel de 754 millions de livres pour le commerce local), mais aussi d'analyser et quantifier les retombées indirectes sur toute la période considérée : couverture par les médias, amélioration de l'image de la ville, refonte de l'offre culturelle, participation accrue des populations locales, croissance du nombre des entreprises (+ 8% de 2004 à 2008), etc.

À MP2013 de relever le challenge !

Capitales européennes de la culture, les voies du succès

Genèse

L'idée de « ville européenne de la culture » serait née en janvier 1985 lors d'une conversation informelle entre Melina Mercouri et Jack Lang, alors ministres grec et français de la Culture, à l'aéroport d'Athènes. Melina Mercouri se saisissait de l'idée, développait le concept, et le 13 juin 1985 le projet était lancé par une [résolution des ministres européens de la Culture](#), dans le but affiché de mettre en valeur la richesse culturelle de l'Europe et de contribuer au rapprochement de ses peuples en renforçant le sentiment d'appartenance à une même communauté.

Dans le texte final du Conseil européen de Stuttgart (19 juin 1983) connu sous le nom de « Déclaration solennelle sur l'Union européenne », les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres avaient peu avant reconnu la nécessité « *d'une coopération plus étroite en matière culturelle, pour affirmer la conscience d'un héritage culturel commun* ». En 1983 également, le Parlement européen adoptait une résolution sur le renforcement de l'action communautaire dans le domaine culturel et demandait la création d'un Conseil des ministres de la Culture.

Dès le mois de novembre de cette année 1983, s'appuyant sur ces déclarations qu'elle avait pris au mot, Melina Mercouri organisait à Athènes une première réunion informelle des ministres de la Culture pour envisager des réalisations concrètes permettant de donner sa dimension culturelle à une Communauté orientée jusque-là vers le commerce et l'économie et de lui donner ainsi une image plus attractive.

« Comment est-il possible de croître pour une communauté privée de sa dimension culturelle ? Notre rôle en tant que ministres de la Culture est clair, notre responsabilité est la plus haute. La culture est l'âme de la société ; par conséquent, notre premier devoir est de regarder les fondements et la nature de cette Communauté. Cela ne signifie pas que nous ayons à imposer nos idées. Au contraire, nous devons reconnaître la diversité et les différences entre les peuples d'Europe. Le facteur déterminant d'une identité européenne réside précisément dans le respect de ces diversités, tout en visant à créer un dialogue entre les cultures d'Europe. Il est temps que notre voix soit entendue aussi fort que celle des technocrates. La culture, l'art, la créativité ne sont pas moins importants que la technologie, le commerce et l'économie. »
Melina Mercouri (s'adressant aux ministres de la Culture en novembre 1983 à Athènes)

La résolution du 13 juin 1985 donnait à ce grand dessein une première traduction concrète, appelée à un brillant avenir. La ville d'Athènes fut la première à obtenir pour l'année 1985 le label depuis lors très recherché de « Ville européenne de la culture » (Capitale européenne de la culture depuis 1999). Une distinction honorifique offerte à Athènes non seulement pour l'antériorité et l'ampleur de ses réalisations dans l'art, la littérature et la science, qui ont marqué profondément l'Europe, mais aussi en reconnaissance du rôle moteur de la Grèce dans l'instauration d'un évènement culturel essentiel à l'approfondissement des liens entre les peuples d'une Europe unie.

Depuis 1985, le projet a pris de l'ampleur, les procédures se sont étoffées

De 1985 à 2004, les *Villes européennes de la culture* ont été choisies par les ministres de la culture réunis au sein du Conseil : une trentaine au total dont, pour la France, Paris en 1989, Avignon en 2000 (exceptionnellement avec huit autres villes européennes, symbole du millénaire oblige), Lille en 2004, illustrant la richesse et la diversité des cultures européennes.

Des études ont montré que cet évènement culturel, l'un des plus prestigieux et des plus en vue d'Europe, offrait une belle occasion de régénérer les villes, de redynamiser leur vie culturelle, de renforcer leur visibilité au niveau international, de stimuler le tourisme et d'améliorer l'image qu'en ont leurs propres habitants.

Compte tenu de l'exceptionnel succès de l'évènement et de la compétence nouvelle de l'Union européenne en matière culturelle, ouverte en 1992 par le traité de Maastricht (article 151), le Parlement européen et le Conseil des ministres adoptèrent le 25 mai 1999 la [décision 1419/1999/CE](#) « *instituant une action communautaire en faveur de la manifestation Capitale européenne de la culture pour les années 2005 à 2019* »

Cette décision fixe l'ordre dans lequel les États membres accueillent (à tour de rôle) l'évènement et précise les modalités d'attribution du titre. Elle insiste sur la nécessité pour les villes candidates d'intégrer leur projet dans un processus dynamique de développement culturel. Comme dans la résolution initiale, les pays européens non membres de l'Union peuvent présenter leur candidature. Les Capitales ont été choisies selon ces règles de 2005 à 2012 (dont Istanbul en 2010 qui

a partagé le titre avec Essen et Pécs). Notons qu'en 2005 la [décision 649/2005/CE](#) a permis aux pays ayant adhéré à l'Union européenne en 2004 de participer à l'évènement à partir de 2009 dans les mêmes conditions que les autres États membres.

Une nouvelle procédure de sélection a été introduite par la [décision 1622/2006/CE](#). Cette nouvelle procédure, qui entre en vigueur à partir de 2013, réserve aux États membres la possibilité de présenter une candidature. Elle vise à favoriser la concurrence entre les villes des pays devant accueillir l'évènement et met en place une évaluation des candidatures par un jury international, sur la base de deux catégories de critères :

- *La dimension européenne du programme* : les villes candidates doivent présenter le rôle qu'elles ont joué dans la culture européenne et démontrer, au-delà de ce qui les identifie, leur implication actuelle dans la vie artistique et culturelle européenne. La coopération entre opérateurs culturels de différents pays de l'Union européenne est encouragée.
- *La ville et les citoyens* : les villes candidates doivent présenter un programme encourageant la participation des populations locale et nationale, capable également de susciter l'intérêt de touristes d'autres pays. Elles sont incitées à bâtir un programme aux effets durables, ayant une incidence sur leur développement à long terme.

D'autres facteurs tels que la gouvernance du projet, son financement, sa faisabilité, la stratégie de communication sont également pris en compte par le jury de sélection qui compte 13 membres : sept experts européens désignés par les institutions européennes, six experts nationaux désignés par le pays hôte qui examinent uniquement les propositions du pays qui les a désignés. Ils doivent tous posséder une expérience et une compétence substantielles dans le secteur culturel, dans le développement culturel des villes ou dans l'organisation de la manifestation.

À l'issue de la procédure de sélection, sur la base de la recommandation du jury, les pays hôtes pour l'année concernée désignent chacun une ville (au plus tard quatre ans avant le début de l'évènement...). Après avis du Parlement européen, le Conseil des ministres de l'Union procède enfin à la désignation officielle des Capitales européennes de la culture (une ville par pays hôte) pour l'année concernée.

François Giraud-Héraud – *Mouvement européen-Provence*

Financements accordés par l'Union Européenne

Une fois désignée «Capitale européenne de la culture», la ville entre dans une phase de suivi et de conseil durant laquelle les progrès de la préparation sont supervisés par un comité d'experts. Si celui-ci conclut que la ville a appliqué ses recommandations et satisfait aux critères de la manifestation, en veillant particulièrement à sa dimension européenne, la Commission peut accorder un financement, le [prix Melina Mercouri](#) (1,5 million d'euros). Il a été attribué le 12 juillet 2012 à MP2013 pour la qualité de son projet et pour son engagement « à être une Capitale internationale, axée sur la rencontre des peuples, le partage des midis... ».

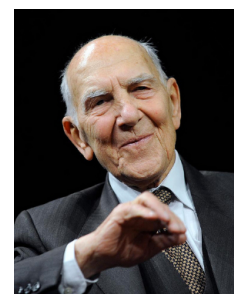
Ce prix constitue la totalité du cofinancement direct de l'UE à la manifestation (et remplace depuis 2010 la subvention précédemment accordée), mais d'autres sources de financement européennes sont également accessibles (FEDER, FSE, etc.).

Stéphane Hessel

L'annonce du décès à 95 ans de Stéphane Hessel suscite de très nombreuses réactions. Ancien résistant, ancien déporté, ancien diplomate, mais aussi partisan de la non-violence et citoyen engagé (on se souvient de son intervention en faveur des sans papiers), la publication en 2010 de son livre « *Indignez-vous !* » l'a fait connaître du grand public.

« *Je suis devenu européen dans les camps* » déclarait-il encore il y a peu... Européen convaincu, il a œuvré sans relâche au rapprochement franco-allemand et sa foi dans la construction européenne n'a jamais faibli.

Ceux qui l'ont approché garderont le souvenir d'un homme affable, enthousiaste et généreux qui aimait partager avec ses interlocuteurs son amour de la poésie.



Contacts utiles

Mouvement européen-France <http://www.mouvement-europeen.eu/>

Mouvement européen-Provence <http://mouveuropeprovence.free.fr/www/>

Maison de la vie associative – Le Ligourès – Place Romée de Villeneuve – 13090 – Aix-en-Provence

Parlement européen – Bureau d'information pour le Sud-Est http://sudest.europarl.fr/view/fr/agenda_org.html

Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille comm-rep-mrs@ec.europa.eu

Marseille-Provence 2013 <http://www.mp2013.fr/>

**Notez
sur vos agendas !**

**Table ronde suivie d'un débat
organisée par EuropaNova
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – LE GRAND DÉFI EUROPÉEN
Lundi 18 mars 2013 à 18 h 30
Sciences Po Aix, 25 Rue Gaston de Saporta, 13100 Aix-en-Provence**